



Travaux de restauration des berges et du lit de l'Ardon

Lutte contre la prolifération de la végétation aquatique envahissante

Compte-rendu de la réunion de chantier 29 Juillet 2016

Lieu :	Au pont du centre équestre de Leuilly, commune de Laon à 9h00
---------------	---

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ardon et de la Moyenne Ailette	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
SINET Claude	Président du syndicat			✓
LEBASTARD Jean-Luc	Vice-président du syndicat	✓		
LEBEL Béatrice				✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement et de gestion	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti	✓		
MARQUEZ Manuel		✓		
LHOMME Jean-Marc	Membres du bureau du syndicat	✓		
GRANDPIERRE Jean-Claude		✓		
DUFLOT Frédéric	Techniciens du syndicat	✓		
PERDEREAU Pascal		✓		
TETU Christopher				✓
BERKO Philippe	Propriétaires riverain	✓		
VAN TEMSCHE Jean		✓		
DUMAIRE Joël		✓		
DEFRESNE Michel		✓		
EMERY Gérard		✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normande			✓

Les travaux de restauration des berges et du lit de l'Ardon ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti S.A, 6 rue des Bûcherons – (siège : Villers-Cotterêts - 02600)

SITUATION ACTUELLE :

Les travaux de restauration de l'Ardon ont débuté le 18 Juillet 2016. Le tronçon amont situé entre la rue de la Ferme et la rue des Sangsues est terminé.

Les ouvriers se situent aujourd'hui 500 m en aval de la rue des Sangsues.



Etat initial de l'Ardon au 25 Juillet



L'Ardon au 29 juillet

DETAIL DES TRAVAUX :

Secteur Amont

- La présence d'un fond dur (craie) en aval du pont du centre équestre de Leully n'a pas permis la réalisation des premiers épis (enfoncement des pieux impossible). Ils ont été implantés à 60 m en aval du pont du centre équestre (substrat plus meuble).
- Ces aménagements ont permis de rétrécir la largeur de la rivière et de recréer une dynamique d'écoulement plus vive. Cette accélération du courant permet de décolmater le fond de la rivière (apparition d'une granulométrie plus fine) et d'arracher les herbiers de Callitriches présents dans le courant principal.
- Un talutage de la berge en rive gauche a permis de recréer une banquette de terre derrière les épis. Cet atterrissement permet d'imperméabiliser les épis et d'accentuer leurs effets.
- Ces banquettes (aujourd'hui immergées du fait des importantes précipitations de ces derniers jours) seront ensemencées et bouturées en fin de chantier afin de permettre leurs maintiens et pérennités dans le temps (végétalisation de la banquette).



Pose des épis en cours



Zone amont après recoupe des pieux et terrassement des banquettes

Remarques Secteur Amont

- M.LHOMME fait remarquer que le talutage nécessaire à la mise en place des banquettes a fait reculer le haut de berge de 0,50 m. De plus, la terre utilisée pour recharger les épis sur ce secteur provient uniquement de la rive gauche. M.FELZINGER précise que le passage de l'engin ne s'est réalisé que d'un côté de la berge, sur ce tronçon, pour limiter les dégâts (passage sur la bande enherbée existante et non dans la roselière en rive droite). Afin de permettre le bon entretien de la bande enherbée et limiter l'emprise de la banquette sur le parcellaire agricole, une légère recharge en terre sera faite en fin de chantier sur les zones où le talutage et l'écrêtage ont décalé le haut de berge de 0,3 à 0,5m.
- M.DUMAIRE ajoute que certaines branches basses présentes dans le lit de l'Ardon n'ont pas été élaguées. La taille de ces dernières permettrait d'améliorer les écoulements de la rivière et de limiter la formation d'embâcles. Les ouvriers réaliseront donc un élagage des deux arbustes concernés avant la fin du chantier.

Secteur Aval

- La pose des épis a été réalisée dans un premier temps uniquement en rive gauche.
- Une seconde pelle est arrivée sur le chantier et a été mise en place en berge opposée. L'association des deux engins (un par berge) permet de traiter directement les épis en face à face et de gagner en temps et en efficacité sur l'avancée du chantier. Les écartements entre les épis sont hétérogènes et permettent de diversifier les écoulements (alternance zone calme/zone vive).
- En termes de hauteur, le haut des épis doit dépasser d'environ 5 à 7 cm de la hauteur d'eau actuelle afin de conserver un effet même en période de hautes eaux.
- La pose des pieux a été réalisée jusqu'à la fin du tronçon (800 ml). Il ne reste que l'assemblage des fagots et la fixation de ces derniers sur les poteaux.
- Sur les secteurs où la callitriche est fortement développée. Il a été demandé à l'entreprise de déplacer une partie des herbiers présents dans le chenal central et de les disposer en pied de berge ou sur les zones calmes, derrière les épis. Le retrait partiel de la végétation accélère la dynamique d'écoulement, facilite le transport sédimentaire et fait baisser le niveau d'eau.



Epis en cours de création sur le secteur aval

Remarques Secteur Aval

- Au vue des hauteurs de berge (faible) et du substrat (tourbe), il est demandé à l'entreprise de ne pas prendre de terre sur les parties hautes. La recharge des épis et l'ancrage devra uniquement se faire avec le reliquat de terre issue du pied de berge.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Un suivi quotidien des travaux est réalisé par les techniciens du syndicat et le service technique de l'Union des syndicats.
- La fin des travaux est prévue pour la fin de la semaine prochaine.
- Une remise en état des terrains et les reprises seront effectuées avant le départ des engins. Les ensemencements et les plantations seront effectués uniquement si les niveaux le permettent.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Dominique MASCITTI – entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43
 - M. Guillaume FELZINGER – Union des syndicats 03.23.20.36.74
 - Les techniciens du Syndicat de l'Ardon 06.82.13.55.14
..... 06.74.01.84.88

FINANCEMENTS :

La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier de :



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier aura lieu le **Jeudi 04 Août 2016**
à **9h00** au Pont de l'Ardon, rue des Sangsues
Faubourg de Leuilly, à Laon

Le service technique,

